

décembre 2020

SCOR Real Estate Loans IV

Charte d'investissement durable



SOMMAIRE

I.	SCOR INVESTMENT PARTNERS : UNE SOCIETE DE GESTION ENGAGEE	4
a)	Présentation de SCOR Investment Partners	4
b)	Politique d’investissement durable de SCOR Investment Partners	4
II.	DEMARCHE D’INVESTISSEMENT DURABLE DU FONDS SCOR REAL ESTATE LOANS IV	5
a)	SCOR Real Estate Loans IV : un fonds dédié à la transition environnementale et durable	5
b)	Approche durable du fonds	6
III.	OBJECTIFS ET PROCESSUS DE SELECTION DES ACTIFS AUTOUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE	6
a)	Objectif du fonds : un Engagement fort à travers une sélection rigoureuse	6
b)	Recherche de référentiel : liens entre les critères de sélection ESG et les Objectifs de Développement Durable	7
IV.	MÉTHODOLOGIE D’ÉVALUATION ESG	10
a)	Présentation de la méthodologie d’évaluation ESG	10
b)	Grille d’évaluation ESG lors de la sélection des opérations du fonds	10
c)	Reporting et suivi des indicateurs	13
V.	CONCLUSION	14
VI.	GLOSSAIRE	15
VII.	ANNEXE 1	17
VIII.	ANNEXE 2	19

INTRODUCTION

Engagé depuis 2012 dans la rénovation, le repositionnement et la création de bâtiments, SCOR Investment Partners lance un quatrième fonds de dette immobilière résolument tourné vers la création de valeur durable. Dans la logique de ses précédents fonds de dette immobilière, SCOR Investment Partners choisit ainsi d'intensifier sa démarche environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) dans la gestion d'actifs, au travers de critères plus précis, d'objectifs plus ambitieux et d'un suivi renforcé.

La démarche de SCOR Investment Partners s'inscrit au cœur de la stratégie du groupe SCOR, réassureur global de premier plan et acteur de référence face au changement climatique.

Au cours de ces dernières années, SCOR a réaffirmé son engagement en faveur de la gestion du risque climatique, en participant activement à différentes initiatives sectorielles ou multisectorielles en lien avec le climat telles que l'Engagement des entreprises françaises pour la lutte contre le réchauffement climatique signé dans le sillage de l'Accord de Paris, la Déclaration de l'Association de Genève sur la résilience et l'adaptation aux effets du changement climatique, mais aussi, plus récemment, le Manifeste pour décarboner l'Europe ou la Lettre des investisseurs mondiaux invitant les gouvernements des pays du G20 à soutenir et mettre en œuvre les engagements de l'Accord de Paris. Le groupe SCOR finance également des projets scientifiques, soit directement, soit à travers la Fondation d'entreprise SCOR pour la Science, dont les thématiques sont liées à son cœur de métier tout en contribuant à la stabilité de nos sociétés.

En termes de souscription, SCOR a étendu en 2019 sa politique d'exclusion – tant en assurance qu'en réassurance facultative – à la construction de nouvelles centrales thermiques à charbon, indépendamment des technologies mises en œuvre et de la qualité du charbon utilisé. SCOR accompagne ses clients dans la mise en œuvre de leur stratégie de transition énergétique. Cet accompagnement s'appuie sur des grilles de souscription détaillées, évaluant les facteurs de risques de manière tant qualitative que quantitative, et encourageant les sociétés assurées à adopter des comportements vertueux en matière de transition vers une économie bas-carbone.

En tant qu'investisseur institutionnel, SCOR a développé une *Sustainable Investing Policy* qui décrit les principes qui sous-tendent sa stratégie d'investisseur responsable. Déterminé à constamment améliorer la résilience de son portefeuille d'actifs, notamment au risque de changement climatique, tout en maîtrisant les impacts de ses décisions d'investissement sur les écosystèmes, le Groupe a rejoint en 2020 la « Net-Zero Asset Owner Alliance » afin de fixer des cibles de réductions de son empreinte carbone en ligne avec son objectif de neutralité carbone sur les investissements à horizon 2050. Des actions ont déjà été prises depuis plusieurs années pour financer la transition vers une économie bas carbone et réduire les investissements dans les activités les plus émettrices de gaz à effet de serre.

Lors de la présentation de son nouveau plan stratégique, « Quantum Leap », le Groupe a confirmé ses intentions d'aller plus loin dans la lutte en faveur d'un développement plus juste pour l'ensemble de ses parties prenantes : réduction du « protection gap », accompagnement vers la transition énergétique et adhésion à des coalitions sectorielles.

I. SCOR INVESTMENT PARTNERS : UNE SOCIETE DE GESTION ENGAGEE

a) Présentation de SCOR Investment Partners

SCOR Investment Partners est une société de gestion qui s'adresse exclusivement aux investisseurs institutionnels et en tout premier lieu au groupe SCOR, sa société-mère, dont elle gère et conseille la majorité des actifs.

La démarche de la société de gestion vise à offrir des opportunités d'investissement autour d'un triple objectif : allier performance financière, résilience et stratégie d'investissement durable. Financer l'économie réelle, construire une société plus respectueuse de l'homme et de l'environnement, favoriser la transition énergétique et la résilience face aux événements extrêmes sont autant de thématiques auxquelles les fonds gérés par SCOR Investment Partners apportent des solutions.

Conformément à ce cahier des charges, SCOR Investment Partners propose des stratégies d'investissement conçues autour de ces trois exigences : préservation du capital, génération de rendements récurrents et finance durable.

b) Politique d'investissement durable de SCOR Investment Partners

Signataire en 2016 des Principes pour l'Investissement Responsable de l'ONU (UN-PRI), SCOR Investment Partners entend participer de façon volontariste à la construction d'un meilleur futur et d'un monde plus respectueux. Cet engagement se traduit au sein des processus d'investissement de la société qui sont régulièrement réévalués pour notamment prendre en compte les risques environnementaux, sociaux ou de gouvernance (ESG). Au quotidien, chaque employé porte individuellement cette conviction forte qu'en tant que société de gestion, SCOR Investment Partners peut apporter une contribution active aux enjeux actuels et partager toute initiative qui lui paraît répondre à cette ambition.

En matière d'analyse des risques extra-financiers, SCOR Investment Partners applique une démarche progressive en continuant d'étoffer sa démarche ESG, incluant de nouveaux critères extra-financiers dans la sélection et la gestion de ses investissements (cf. Annexe 1). La société de gestion porte une attention toute particulière aux risques climatiques.

SCOR Investment Partners a choisi de prendre part à l'adaptation au changement climatique et à son atténuation en offrant à sa clientèle, sur certaines classes d'actifs, des approches d'investissement ciblées dans le cadre de stratégies thématiques dites « à impact ». SCOR Investment Partners participe en amont du processus de transition énergétique d'un bâtiment à la réduction des risques climatiques en permettant à ses clients d'investir dans des stratégies :

- Finançant ou gérant des actifs immobiliers visant majoritairement les meilleurs standards écologiques, et de plus en plus, recherchant des labellisations « bas carbone » pour ses immeubles, ou ;
- Finançant les projets compatibles avec une économie bas carbone (comme par exemple des parcs éoliens ou solaires).

En septembre 2019, SCOR Investment Partners a rejoint l'association Circolab et s'engage ainsi pour le développement de l'économie circulaire dans les secteurs de l'immobilier et de la construction.

II. DEMARCHE D'INVESTISSEMENT DURABLE DU FONDS SCOR REAL ESTATE LOANS IV

a) SCOR Real Estate Loans IV : un fonds dédié à la transition environnementale et durable

SCOR Investment Partners considère l'immobilier comme une classe d'actifs particulièrement adaptée au déploiement d'une démarche durable innovante et engagée. A ce titre, les fonds de dette immobilière apportent une réponse pertinente aux besoins de la nécessaire transition environnementale.

Environnement : Avec 43% de la consommation française d'énergie finale provenant du secteur du bâtiment¹, le secteur de l'immobilier et de la construction a un rôle majeur à jouer dans l'amélioration des performances énergétiques et par extension, dans la transition vers une économie bas carbone.

Sociétal : Le secteur contribue également à l'amélioration des zones géographiques d'un point de vue urbanistique mais aussi du cadre de vie ou de l'offre de qualité.

La dette immobilière permet de conjuguer idéalement les atouts durables de l'actif sous-jacent et les caractéristiques financières du marché de la dette.

SCOR Investment Partners est un des rares acteurs à avoir choisi un positionnement stratégique « value add » pour ses fonds de dette immobilière, justifiant ainsi son engagement fort en faveur de la transition du secteur de l'immobilier.

La Stratégie « Value Add » au cœur de la transition

La stratégie « value add » de fonds de dette immobilière a pour objectif principal de financer la rénovation, la restructuration, et le repositionnement d'actifs et de portefeuilles d'actifs immobiliers obsolètes afin de les faire évoluer vers des standards extra-financiers élevés.

Ce positionnement « value add » est le marqueur historique de la stratégie immobilière de SCOR Investment Partners depuis le premier fonds lancé en 2013, et contribue à la politique d'investissement de la société de gestion qui privilégie une participation volontariste à la transition énergétique à long terme sans renoncer pour autant à la performance financière des fonds qu'elle propose.

SCOR Investment Partners poursuit aujourd'hui sa démarche proactive de soutien au développement durable au travers d'une **démarche inédite d'investissement durable pour le fonds SCOR Real Estate Loans IV**.

Enjeux :

SCOR Investment Partners, notamment à travers le fonds **SCOR Real Estate Loans IV**, s'engage à :

1. financer l'économie réelle,
2. valoriser l'évolution du parc immobilier existant vers des actifs durables en France et en Europe, au cœur des enjeux environnementaux,
3. apporter une réponse concrète aux besoins urgents de financement visant à accélérer la transition environnementale du secteur immobilier,
4. pour les investisseurs institutionnels, offrir un levier de création de valeur durable en intégrant les critères ESG dans sa stratégie d'investissement tout en respectant un profil rendement / risque attractif.

¹ Rapport Climat, Air et Energie – Edition 2018 de l'ADEME <https://www.ademe.fr/climat-air-energie> <https://www.ademe.fr/climat-air-energie>

b) Approche durable du fonds

La démarche durable du fonds SCOR Real Estate Loans IV repose sur la combinaison de deux approches d'analyses avant l'entrée d'un projet dans le portefeuille de créances :

- des **critères extra-financiers durables forts** permettant de sélectionner les opérations immobilières s'inscrivant dans une démarche d'amélioration de la performance environnementale et/ou sociétale ;
- des **objectifs durables mesurés** à travers un prisme d'évaluation des performances environnementales et sociétales des opérations financées par le fonds.

III.OBJECTIFS ET PROCESSUS DE SELECTION DES ACTIFS AUTOUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

a) Objectif du fonds : un Engagement fort à travers une sélection rigoureuse

SCOR Investment Partners a défini, dans le prospectus du fonds SCOR Real Estate Loans IV, des critères de sélection ciblés pour l'ensemble des typologies d'actifs du fonds de sorte que :

- 1) **100% des actifs** s'inscrivent dans une **démarche durable** présentant une contribution environnementale et/ou sociétale.
- 2) **75% des actifs** participent à la **transition environnementale**, attestée par la présence de labels, certifications, ou répondent aux derniers standards environnementaux ;
- 3) **75% des actifs de bureaux** bénéficient au minimum de certifications environnementales BREEAM « Very Good » et/ou HQE « Très Performant », (ou un niveau équivalent pour les certifications régionales) ;



100% des actifs
s'inscrivent dans une démarche
environnementale et/ou sociétale

75% des actifs
labellisés ou aux derniers standards
environnementaux

75% des bureaux
niveau minimum exigé en certification

- ✓ HQE « Très Performant »
- ✓ BREEAM « Very Good »

Profil cible ² :

- 75% du portefeuille finançant des actifs de bureaux, dont 95% présentant des niveaux de certification supérieur à BREEAM « Very Good » et/ou HQE « Très Performant », (ou un niveau équivalent pour les certifications régionales)
- 20% du portefeuille finançant des actifs participant à la transition environnementale,
- 5% du portefeuille finançant des actifs ayant une démarche sociétale.

Ces objectifs montrent la **contribution concrète** du fonds SCOR Real Estate Loans IV au financement de la transition environnementale, notamment énergétique.

² Profil indicatif en fonction de l'évolution du marché et de l'appréciation du profil rendement / risques des projets

Le fonds prend en compte des critères extra-financiers visant :

- l'obtention de certifications environnementales, de labels (ou, le cas échéant, la mise aux normes environnementales),
- le développement économique local,
- la proximité avec les réseaux de transport,
- la qualité de vie et
- la gouvernance

Soit autant de facteurs intégrés au prisme de sélection.

SCOR Real Estate Loans IV s'est donné un objectif ambitieux : 75% des bâtiments de bureaux visent un niveau minimum de performance énergétique et/ou environnementale.



Cette stratégie répond à l'exigence du fonds de concilier investissement durable et performance financière :

- en visant des certifications environnementales de haut niveau, le fonds SCOR Real Estate Loans IV contribue efficacement à l'accélération de la transition environnementale des bâtiments de bureaux ;
- en finançant des projets bénéficiant des meilleures pratiques environnementales, le fonds améliore la liquidité et l'attractivité des actifs sous-jacents à long-terme.

b) Recherche de référentiel : liens entre les critères de sélection ESG et les Objectifs de Développement Durable

Les Objectifs de Développement Durable font partie de l'Agenda 2030 de l'ONU adopté en 2015 et ont pour ambition d'indiquer la marche à suivre au niveau mondial pour répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux.

(i) Lien entre certifications environnementales et Objectifs de Développement Durable

Les certifications environnementales HQE et BREEAM visées pour les bâtiments de bureaux par le fonds SCOR Real Estate Loans IV reposent sur des thématiques environnementales, sociétales et économiques contribuant directement ou indirectement aux différents Objectifs de Développement Durable. Une analyse détaillée du lien entre les certifications environnementales HQE et BREEAM et les Objectifs de Développement Durable a été menée par SCOR Investment Partners avec l'appui de Green Soluce – partenaire expert de l'immobilier durable – en se référant aux analyses publiées par les organismes certificateurs, en particulier celle du Building Research Establishment (BRE)³.

Il ressort de cette analyse que ces certifications environnementales contribuent de manière significative à neuf Objectifs de Développement Durable (cf. Annexe 2).

³ https://www.breeam.com/wp-content/uploads/sites/3/2018/11/BREEAM_SDGs_Nov18.pdf

Représentation des différents niveaux de certifications HQE et BREEAM visés dans le fonds

HQE - Niveau global atteint	Nombre total d'étoiles acquises sur les Engagements techniques
Performant	1 à 3 étoiles
Très Performant	4 à 6 étoiles
Excellent	7 à 9 étoiles
Exceptionnel	10 à 12 étoiles

Niveaux HQE demandés pour 75% des actifs de bureaux du fonds

BREEAM - Niveau global atteint	Pourcentage minimum de crédits à atteindre
Pass	≥ 30%
Good	≥ 40%
Very Good	≥ 55%
Excellent	≥ 70%
Outstanding	≥ 85%

Niveaux BREEAM demandés pour 75% des actifs de bureaux du fonds

La part importante accordée aux opérations de bureaux dans le fonds SCOR Real Estate Loans IV couplée au critère de sélection exigeant du fonds (75% au moins des opérations de bureaux financées atteignent à minima les niveaux HQE « Très Performant » et/ou BREEAM « Very Good ») explique la contribution d'une part significative du fonds aux neuf Objectifs de Développement Durable identifiés préalablement.

Fort de cette analyse et afin de viser les cibles pertinentes de chacun de ces ODD, sept Objectifs de Développement Durable sont sélectionnés par le fonds SCOR Real Estate Loans IV parmi les neuf identifiés, en tant qu'objectifs les plus stratégiques pour le fonds et pour les investisseurs selon la dernière étude de Novethic sur le sujet.



(ii) Contribution générale du fonds SCOR Real Estate Loans IV aux Objectifs de Développement Durable

Pour un nombre d'opérations minoritaires ne visant pas une certification environnementale (en particulier HQE et/ou BREEAM) ou un label, la contribution aux Objectifs de Développement Durable sera évaluée au regard de critères d'évaluation ESG et de finance durable appropriés, établis pour le fonds SCOR Real Estate Loans IV :

- Critères liés à la promotion du développement environnemental et sociétal pour des villes plus durables auquel le fonds contribue grâce à son positionnement stratégique « value add », en investissant par exemple sur des zones en redéveloppement, « d'EcoQuartiers » ;
- Critères liés à l'économie réelle : grâce à la création de nouvelles activités économiques ou redynamisation de zones, à la création de nouveaux postes de travail ainsi que la mobilisation de PME et d'emplois du bâtiment pendant la vie des projets ;
- Critères de mobilité : l'attention est portée sur la connectivité aux réseaux de transports en commun, l'accessibilité « décarbonnée » pour tous en lien avec l'évolution des modes de consommation et de déplacements ;
- Critères de confort et de bien-être : tels que le confort des bâtiments pour tous, les services proposés, la valorisation d'espaces extérieurs et d'espaces verts ;
- Prise en compte d'autres impacts sociaux et sociétaux spécifiques (biodiversité, valorisation des territoires, meilleur accès à tous à un habitat de qualité ou des loisirs s'inscrivant dans une démarche durable, etc.).

Ainsi, les opérations du fonds entendent contribuer pour tout ou partie aux sept Objectifs de Développement Durable identifiés.

A l'issue de l'analyse préliminaire portant sur les certifications environnementales et les critères extra-financiers, les Objectifs de Développement Durable sélectionnés ont été classés en fonction du degré de contribution du fonds SCOR Real Estate Loans IV, comme présenté dans le tableau suivant.

Contribution du fonds SCOR Real Estate Loans IV aux sept Objectifs de Développement Durable visés



Ces critères de sélection permettent au fonds d'atteindre ses objectifs de gestion en matière de finance durable. Ils permettent de cibler les opérations préfigurant la future Réglementation Environnementale 2020 (RE 2020) et la taxonomie européenne pour les activités vertes appliquées à l'immobilier. Chaque

créance est évaluée sur la base d’une méthodologie d’évaluation réfléchie et élaborée au regard des meilleurs standards de marché.

La contribution des opérations financées aux sept Objectifs de Développement Durable est évaluée lors de la sélection et fait l’objet d’un rapport annuel détaillé.

IV.MÉTHODOLOGIE D’ÉVALUATION ESG

a) Présentation de la méthodologie d’évaluation ESG

SCOR Investment Partners a développé une grille d’évaluation ESG du fonds SCOR Real Estate Loans IV sur-mesure pour caractériser et suivre la contribution environnementale et sociétale des opérations financées.

Cette grille d’évaluation a été réalisée par SCOR Investment Partners en co-construction avec Green Soluce – partenaire expert de l’immobilier durable – afin de formaliser une méthodologie d’évaluation ESG pragmatique des actifs en portefeuille.

L’élaboration de cette grille repose sur les principes de l’UNEP-FI pour l’investissement immobilier à impacts positifs et sur l’analyse des pratiques des référentiels de certification et des enjeux ESG du secteur de l’immobilier en lien avec les travaux de l’Observatoire de l’Immobilier Durable (OID) et du *benchmark* du GRESB.

b) Grille d’évaluation ESG lors de la sélection des opérations du fonds

La grille d’évaluation comporte trois axes ESG composés de thématiques et d’indicateurs ESG définis sur-mesure pour le fonds « value add » SCOR Real Estate Loans IV. Cette grille constitue un outil d’aide à la décision qui permet à SCOR Investment Partners d’évaluer les opérations lors de leur sélection pour juger de leur contribution effective aux critères ESG du fonds et aux Objectifs de Développement Durable ciblés.

Synthèse détaillée de la contribution du fonds SCOR Real Estate Loans IV aux sept Objectifs de Développement Durable visés et des critères de validation.

	Objectifs de Développement Durable visés par le fonds	Critères de validation <i>(non cumulatifs et non exhaustifs)</i>	
CONTRIBUTION MAJEURE	 <p>Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</p>	Certifications ✓ HQE "Très Performant" ou supérieur ✓ BREEAM "Very Good" ou supérieur	
		Labels ✓ Label E+C-, BBC Effinergie ou BBCA	
		Autres ✓ Proximité des transports en commun ✓ Le cas échéant, critère additionnel au cas par cas	
		Certifications ✓ HQE "Très Performant" ou supérieur ✓ BREEAM "Very Good" ou supérieur	
	 <p>Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables</p>	Labels ✓ Label E+C-, BBC Effinergie ou BBCA ✓ Label WELL ✓ Label Biodiversity ou Effinature ✓ Label R2S ou WiredScore	Autres ✓ Réhabilitation de l'existant et lutte contre l'étalement urbain ✓ Revitalisation d'un quartier ✓ Proximité des transports en commun ✓ Services proposés pour l'amélioration du confort des utilisateurs ✓ Engagement RSE du sponsor ✓ Participation du sponsor à FOID ou au GRESB ✓ Gestion de la chaîne d'approvisionnement
	 <p>Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</p>	Certifications ✓ HQE "Très Performant" ou supérieur	
		Labels	
		Autres ✓ Revitalisation d'un quartier ✓ Valorisation d'un tourisme durable ✓ Gestion de la chaîne d'approvisionnement	
		Cible 8.3 ✓ Charte spécifique (consommation énergie, eau) ✓ Capacité des immeubles de bureaux (nombre d'employés ayant accès à des conditions d'emploi décent) ✓ Activité économique (secteur de la construction & arrivée de nouvelles activités ou acteurs économiques)	
	 <p>Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge</p>	Certifications ✓ HQE "Très Performant" ou supérieur ✓ BREEAM "Very Good" ou supérieur	
		Labels ✓ Label WELL	
		Autres ✓ Services proposés pour l'amélioration du confort utilisateur	
CONTRIBUTION SIGNIFICATIVE	 <p>Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable</p>	Autres ✓ HQE "Très Performant" ou supérieur ✓ BREEAM "Very Good" ou supérieur	
		Labels ✓ Label E+C-, BBC Effinergie ou BBCA	
		Autres	
	 <p>Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité</p>	Certifications ✓ HQE "Très Performant" ou supérieur ✓ BREEAM "Very Good" ou supérieur	
		Labels ✓ Label Biodiversity ou Effinature	
		Autres ✓ Réhabilitation de l'existant et lutte contre l'étalement urbain ✓ Végétalisation	
 <p>Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation</p>	Certifications ✓ HQE "Très Performant" ou supérieur ✓ BREEAM "Very Good" ou supérieur		
	Labels ✓ Label E+C-, BBC Effinergie ou BBCA ✓ Label R2S ou WiredScore		
	Autres ✓ Développement de nouveaux transports en commun		

Parmi ces ODD, certaines cibles sont plus particulièrement visées :

	Objectifs de Développement Durable visés par le fonds	Cibles spécifiques	Cibles potentielles et/ou sectorielles
CONTRIBUTION MAJEURE	 <p>Prendre d’urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</p>	<p>13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d’adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat</p> <p>13.2 Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales</p> <p>13.3 Améliorer l’éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l’adaptation aux changements climatiques, l’atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d’alerte rapide</p>	
	 <p>Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables</p>	<p>11.1 D’ici à 2030, assurer l’accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis.</p> <p>11.3 D’ici à 2030, renforcer l’urbanisation inclusive et durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays.</p> <p>11.6 D’ici à 2030, réduire l’impact environnemental négatif des villes par habitant, en accordant une attention particulière à la qualité de l’air et à la gestion, notamment municipale, des déchets.</p> <p>11.a Favoriser l’établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, périurbaines et rurales en renforçant la planification du développement à l’échelle nationale et régionale.</p>	
	 <p>Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</p>	<p>8.4 Améliorer progressivement, jusqu’en 2030, l’efficacité de l’utilisation des ressources mondiales du point de vue de la consommation comme de la production et s’attacher à ce que la croissance économique n’entraîne plus la dégradation de l’environnement, comme prévu dans le cadre décennal de programmation relatif à la consommation et à la production durables, les pays développés montrant l’exemple en la matière.</p>	<p>8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d’emplois décents, l’entrepreneuriat, la créativité et l’innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l’accès aux services financiers.</p> <p>8.9 D’ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et mette en valeur la culture et les produits locaux.</p>
	 <p>Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge</p>	<p>3.9 D’ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses, à la pollution et à la contamination de l’air, de l’eau et du sol</p>	<p>3.a Renforcer dans tous les pays l’application de la Convention-cadre de l’Organisation mondiale de la Santé pour la lutte antitabac</p> <p>3.d Renforcer les moyens dont disposent tous les pays, en particulier les pays en développement en matière d’alerte rapide, de réduction des risques et de gestion des risques sanitaires nationaux et mondiaux</p>
CONTRIBUTION SIGNIFICATIVE	 <p>Garantir l’accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable</p>	<p>7.1 D’ici à 2030, garantir l’accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable</p> <p>7.2 D’ici à 2030, accroître nettement la part de l’énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial</p> <p>7.3 D’ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d’amélioration de l’efficacité énergétique</p> <p>7.a D’ici à 2030, renforcer la coopération internationale en vue de faciliter l’accès à la recherche et aux technologies relatives à l’énergie propre, notamment l’énergie renouvelable, l’efficacité énergétique et les nouvelles technologies relatives aux combustibles fossiles propres, et promouvoir l’investissement dans l’infrastructure énergétique et les technologies relatives à l’énergie propre</p>	<p>7.1 D’ici à 2030, garantir l’accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable</p> <p>7.2 D’ici à 2030, accroître nettement la part de l’énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial</p> <p>7.3 D’ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d’amélioration de l’efficacité énergétique</p> <p>7.a D’ici à 2030, renforcer la coopération internationale en vue de faciliter l’accès à la recherche et aux technologies relatives à l’énergie propre, notamment l’énergie renouvelable, l’efficacité énergétique et les nouvelles technologies relatives aux combustibles fossiles propres, et promouvoir l’investissement dans l’infrastructure énergétique et les technologies relatives à l’énergie propre</p>
	 <p>Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l’appauvrissement de la biodiversité</p>	<p>15.5 Prendre d’urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l’appauvrissement de la biodiversité et, d’ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction</p> <p>15.9 D’ici à 2020, intégrer la protection des écosystèmes et de la biodiversité dans la planification nationale, dans les mécanismes de développement, dans les stratégies de réduction de la pauvreté et dans la comptabilité</p> <p>15.a Mobiliser des ressources financières de toutes provenances et les augmenter nettement pour préserver la biodiversité et les écosystèmes et les exploiter durablement</p> <p>15.b Mobiliser d’importantes ressources de toutes provenances et à tous les niveaux pour financer la gestion durable des forêts et inciter les pays en développement à privilégier ce type de gestion, notamment aux fins de la préservation des forêts et du reboisement</p>	
	 <p>Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l’innovation</p>	<p>9.1 Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l’être humain, en mettant l’accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d’équité.</p>	<p>9.c Accroître nettement l’accès aux technologies de l’information et de la communication et faire en sorte que tous les habitants des pays les moins avancés aient accès à Internet à un coût abordable d’ici à 2020.</p>

c) Reporting et suivi des indicateurs

Le fonds SCOR Real Estate Loans IV suit pour chaque actif ou portefeuille d'actifs sa contribution à la démarche d'investissement durable selon la grille d'évaluation ESG.

Ce reporting rend compte :

- de suivi général de la contribution de chaque opération financée aux ambitions du fonds en termes **qualitatifs** (et non quantitatifs : par exemple, niveaux de certifications ou étude des critères extra-financiers),
- de suivi consolidé au niveau du fonds SCOR Real Estate Loans IV des indicateurs ESG et de la démarche de finance durable soutenue à l'échelle des actifs selon les thématiques ESG ciblées.

Les principaux indicateurs suivis, ainsi que les Objectifs de Développement Durable auxquels ils contribuent et leurs axes et thématiques ESG pris en compte dans la grille d'évaluation, sont présentés ci-dessous.

	Thématique	Indicateur simplifié	Contribution aux Objectifs de Développement Durable
TRANSITION ENVIRONNEMENTALE	Rehabilitation de l'existant et lutte contre l'étalement urbain	Restructuration du bâtiment	 
	Certifications et labels environnementaux visés sur l'opération	HQE (Très performant, Excellent ou Exceptionnel)	      
		BREEAM (Very Good, Excellent, Outstanding)	     
		Autre labels et/ou certifications*	     
	Energie et carbone	Labels E+C-, BBCA Effinergie ou Minergie	   
Biodiversité	Label Biodiversity ou Effinature	 	
SOCIAL/ SOCIETAL	Santé et confort des futurs occupants	Label bien-être WELL	 
	Connectivité digitale du bâtiment	Labels R2S ou WiredScore	 
	Bien être / Connectivité	Services proposés pour l'amélioration du confort des utilisateurs	 
	Connectivité aux réseaux de transports	Proximité des transports en commun	 
	Contribution au développement local	Revitalisation d'un quartier	 
GOUVERNANCE	Engagement ESG du sponsor	Engagement RSE du sponsor	
		Participation du sponsor à l'OID ou au GRESB	
		Gestion de la chaîne d'approvisionnement	 

V. CONCLUSION

SCOR Investment Partners fait partie des acteurs pionniers dans l'élaboration d'une démarche d'investissement durable pour son activité de dette immobilière.

L'investissement durable est en pleine expansion et les réglementations à venir renforcent les obligations de transparence. L'accès à une donnée plus complète et plus robuste contribue à l'amélioration de la prise en compte des critères de durabilité dans la sélection des investissements et des projets à financer. SCOR Investment Partners n'hésitera pas à relever le niveau d'ambition du fonds si les développements de marché le permettent.

SCOR Investment Partners s'inscrit dans une démarche pro-active d'amélioration des indicateurs suivis et dans une logique de perfectionnement continu de la démarche d'investissement durable. Elle entend appliquer cette stratégie au fonds SCOR Real Estate Loans IV, et plus largement à l'ensemble de son activité de dette immobilière.

VI. GLOSSAIRE

Building Research Establishment Environmental Method (BREEAM) : Cette méthode d'évaluation, de notation et de certification de la durabilité des bâtiments a été développée par le Building Research Establishment (BRE) et est active dans 84 pays. Elle permet d'évaluer la performance environnementale, sociale et économiquement durable d'un actif immobilier afin de distinguer les projets qui améliorent le bien-être des personnes qui y vivent et y travaillent, contribuent à protéger les ressources naturelles et constituent des investissements immobiliers avantageux.

Un bâtiment peut atteindre cinq niveaux : Pass, Good, Very Good, Excellent, Outstanding.

ESG : Ce sigle international désigne les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance qui permettent une analyse extra-financière d'une entreprise ou d'un projet.

Haute Qualité Environnementale (HQE) : Les certifications NF HQE™ Neuf ou Rénovation et HQE Bâtiment Durable sont délivrées par l'organisme français Certivéa et permet de distinguer des bâtiments dont les performances environnementales et énergétiques correspondent aux meilleures pratiques actuelles. Cette certification concerne les phases de programmation, de conception et de réalisation pour des bâtiments neufs et en rénovation.

Un bâtiment peut atteindre quatre niveaux : Performant, Très performant, Excellent, Exceptionnel.

Leadership in Energy and Environmental Design (LEED) : La certification LEED a été initiée en 1998 par le US Green Building Council afin de fournir un cadre pour créer des bâtiments écologiques sains, hautement performants et rentables. La certification s'applique dans 165 pays et les critères d'évaluation incluent notamment l'efficacité énergétique, l'efficacité de la consommation d'eau, l'utilisation de matériaux de provenance locale et la réutilisation de leur surplus.

Un bâtiment peut atteindre quatre niveaux : Certified, Silver, Gold, Platinum.

Objectifs de Développement Durable (ODD) : Les ODD désignent les 17 objectifs établis par les Etats membres des Nations Unies et rassemblés dans l'Agenda 2030. Ils constituent un plan d'action pour répondre à trois objectifs généraux : éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et dans tous les pays, réduire les inégalités et lutter contre les changements climatiques.

Observatoire de l'Immobilier Durable (OID) : L'OID est l'espace d'échange indépendant du secteur immobilier sur le développement durable et l'innovation. L'OID rassemble une cinquantaine de membres et partenaires parmi lesquels les leaders de l'immobilier tertiaire en France sur toute sa chaîne de valeur. L'OID est une association qui participe activement à la montée en puissance des thématiques ESG en France et à l'international, par un programme d'actions sur le terrain et auprès des pouvoirs publics.

Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) : Lancés en 2006 par des investisseurs en partenariat avec l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (UNEP FI) et avec le Pacte Mondial de l'ONU, l'initiative PRI rassemble un réseau international de plus de 2700 signataires qui s'engagent à appliquer les six Principes pour l'Investissement Responsable.

Les Principes reposent sur l'idée que les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) affectent la performance des portefeuilles d'investissement et doivent donc être considérées parallèlement aux facteurs financiers plus traditionnels. Les PRI visent une généralisation de la prise en compte des aspects extra-financiers par l'ensemble des métiers financiers.

Transition environnementale : SCOR Investment Partners consacre la démarche responsable de son fonds à l'accompagnement et l'accélération de la transition environnementale du secteur de l'immobilier. Ce choix sémantique est aligné avec le vocabulaire employé par le rapport technique sur la taxonomie européenne

des activités durables et permet d'inclure simultanément les notions de transition énergétique et écologique.

UNEP Finance Initiative : L'Initiative financière du Programme des Nations unies pour l'environnement (UNEP FI) est un partenariat public-privé établi par le Programme des Nations unies pour l'environnement et le secteur financier. L'Initiative regroupe plus de 200 membres parmi les leaders des banques, des fonds d'investissement, et des entreprises d'assurance.

L'UNEP FI vise à promouvoir une meilleure application des principes de développement durable à tous les niveaux opérationnels dans les institutions financières par l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et gouvernementaux (ESG) dans les analyses de risque.

VII. ANNEXE 1

Intégration progressive des critères extra-financiers dans la gestion des investissements SCOR Investment Partners

Gestion des risques extra-financiers ex-ante

SCOR Investment Partners incorpore les critères ESG en deux étapes préalablement à un investissement :

1. Principe d'Exclusion : dans un premier temps, SCOR Investment Partners exclut certains investissements de façon absolue, les jugeant contraires à ses principes d'investissement durable. Ces investissements sont regroupés dans des listes d'exclusions normatives ou thématiques.
2. Intégration ESG : dans un second temps, la société de gestion, en s'appuyant principalement sur un partenaire-expert indépendant, ISS-oekom depuis 2017, étudie le profil ESG de l'investissement considéré et calcule pour chaque investissement, le cas échéant, son impact carbone.

Politique d'exclusion :

Ainsi, SCOR Investment Partners applique :

- un filtre d'exclusion normative à tous ses investissements selon :
 - Les recommandations du Groupe d'Action Financière (GAFI) ;
 - La liste OFAC et la liste des entreprises et pays sous sanctions publiée par le Ministère des Finances ;
 - Le respect des dispositions de la convention d'Ottawa (mines anti-personnel) et du traité d'Oslo (bombes à sous-munitions) ;
 - La liste sur le gel des avoirs.
- un filtre d'exclusion thématique qui exclut de son univers d'investissement :
 - Les entreprises d'extraction du charbon réalisant plus de 30% de leur chiffre d'affaires à partir du charbon thermique ;
 - Les entreprises du secteur de l'énergie produisant plus de 30% de leur électricité à partir du charbon ;
 - Les entreprises qui font partie des 120 plus importants développeurs de projets dans le charbon ;
 - Les entreprises pétrolières pour lesquelles les réserves de sables bitumeux représentent plus de 30% de leurs réserves totales ;
 - Les entreprises pétrolières pour lesquelles les réserves de pétrole en Arctique représentent plus de 30% de leurs réserves totales ;
 - Les producteurs de tabac.

Intégration ESG :

SCOR Investment Partners s'appuie sur la notation ISS-oekom pour filtrer et analyser ses investissements, dans la limite de la couverture offerte par ce prestataire. Une notation basse de ISS-oekom génère une analyse approfondie de l'investissement. SCOR Investment Partners fixe une limite en montants investis par fonds au nombre de dossiers non notés par ISS-oekom.

Pour les investissements dans des actifs non liquides (immobilier physique, dette immobilière ou infrastructure), l'analyse ESG de chaque dossier repose sur l'expertise interne de SCOR Investment Partners.

Enfin, lors de la souscription de produits ILS (« *Insurance-linked Securities* »), SCOR Investment Partners vérifie que les cédantes qu'elle réassure contribueront effectivement à l'indemnisation et à la reconstruction en cas d'évènement sévère et que la transaction ne constitue pas une simple opération spéculative.

Gestion des risques extra-financiers ex-post

SCOR Investment Partners suit au fil de l'eau l'évolution du risque ESG des entreprises et des pays présents dans les portefeuilles, en suivant les controverses qui peuvent affecter les émetteurs (grâce à ISS-oekom ou à son expertise interne).

SCOR Investment Partners effectue également une revue périodique des risques ESG des portefeuilles en s'appuyant sur les notations de ISS-oekom. Ce suivi permet d'apprécier la qualité extra-financière globale des portefeuilles, et d'identifier les évolutions significatives des notations individuelles ou agrégées, ou encore celles des pays. Les dossiers individuels les plus mal notés par ISS-oekom sont plus spécifiquement suivis.

SCOR Investment Partners procède enfin à une revue annuelle du risque climatique pour les portefeuilles de taille significative grâce entre autres aux informations fournies par ISS.

VIII. ANNEXE 2

Contribution des certifications environnementales BREEAM et HQE aux Objectifs de Développement Durable

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	CONTRIBUTION DES CERTIFICATIONS ENVIRONNEMENTALES A L'ODD	BREEAM [®] delivered by bre	HQE BÂTIMENT DURABLE
 <p>1 PAS DE PAUVRETÉ</p> <p>Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde</p>	 <p>Encourager la livraison d'actifs résilients et qui utilisent les ressources de manière efficace afin de réduire les coûts d'exploitation liés au bâtiment (exemple : contribution à réduire la précarité énergétique et les coûts d'entretien, accès à des services de transport à prix abordable, etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Reduction of energy use ✓ Public transport accessibility ✓ Water monitoring 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Eau ✓ Énergie ✓ Transports ✓ Charges et coûts
 <p>2 PAS DE FAIM</p> <p>Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable</p>	 <p>Encourager la livraison d'actifs qui utilisent la terre et les ressources de manière efficace, afin de maximiser les opportunités d'auto-suffisance et de diminuer la pression sur les terres et les ressources agricoles</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Life cycle impacts ✓ Site selection ✓ Minimising impact on existing site ecology 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Biodiversité ✓ Impacts environnementaux sur le cycle de vie
 <p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p> <p>Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge</p>	 <p>Encourager la production d'environnements internes et externes confortables, sains et sûrs pour améliorer la santé et le bien-être des utilisateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Visual comfort ✓ Acoustic performance ✓ Indoor air quality ✓ Thermal comfort ✓ Water quality ✓ Accessibility 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Confort visuel ✓ Confort acoustique ✓ Qualité de l'air intérieur ✓ Confort hygrothermique ✓ Qualité de l'eau ✓ Accessibilité ✓ Ondes électromagnétiques ✓ Services
 <p>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</p> <p>Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie</p>	 <p>Encourager les initiatives éducatives et de formation pour les communautés locales, encourager l'apprentissage continu avec des formations pour les commerces et les professionnels</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Responsible construction practices 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Contribution au dynamisme et au développement des territoires
 <p>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</p> <p>Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</p>	 <p>Favoriser la mise en place de principes d'approvisionnement responsable dans les chaînes d'approvisionnement en matériaux de construction</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Life cycle impacts ✓ Responsible sourcing of materials 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Impacts environnementaux sur le cycle de vie ✓ Contribution au dynamisme et au développement des territoires
 <p>6 L'EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</p> <p>Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable</p>	 <p>Encourager la mise en place de solutions économes et de systèmes de gestion de l'eau efficaces, tout en maintenant un approvisionnement propre et fiable</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Water quality ✓ Water consumption ✓ Water monitoring ✓ Water leak detection ✓ Water efficient equipment 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Qualité de l'eau ✓ Eau
 <p>7 ÉNERGIE PROPRE, ABORDABLE ET MODERNE</p> <p>Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable</p>	 <p>Encourager la mise en place de solutions économes et de systèmes de gestion de l'énergie efficaces qui minimisent les émissions de dioxyde de carbone, tout en maintenant un approvisionnement fiable</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Reduction of energy use and carbon emissions ✓ Energy monitoring ✓ External lighting ✓ Low carbon design ✓ Energy efficient systems & equipment 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Énergie ✓ Changement climatique ✓ Charges et coûts
 <p>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p> <p>Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</p>	 <p>Soutenir l'économie locale et créer de l'emploi en construisant des infrastructures et des bâtiments durables</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Responsible sourcing of materials 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Charges et coûts ✓ Contribution au dynamisme et au développement des territoires
 <p>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</p> <p>Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation</p>	 <p>Promouvoir la fourniture de bâtiments et d'infrastructures durables et résilients, et encourager et reconnaître les innovations qui améliorent les performances des actifs en matière de durabilité et offrent des possibilités de diffusion plus large</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Life cycle impacts ✓ Responsible sourcing of materials ✓ Designing for durability and resilience ✓ Material efficiency ✓ Innovation 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Impacts environnementaux sur le cycle de vie ✓ Contribution au dynamisme et au développement des territoires

 <p>Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre</p>	 <p>Encourager les mesures qui ont un impact social positif et favorisent l'inclusion, ainsi que les principes d'approvisionnement responsable dans les chaînes d'approvisionnement en matériaux de construction</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Responsible construction practices ✓ Responsible sourcing of materials 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Impacts environnementaux sur le cycle de vie ✓ Contribution au dynamisme et au développement des territoires
 <p>Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables</p>	 <p>Promouvoir le développement de communautés durables en livrant des actifs permettant l'accès à des transports durables, la livraison de logements abordables et sûrs, la mise en œuvre de mesures de résistance aux inondations, la réduction de la pollution atmosphérique, l'accès à des espaces publics verts, etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Management ✓ Health and wellbeing ✓ Energy & Water ✓ Transport ✓ Materials ✓ Waste ✓ Land Use & Ecology ✓ Pollution ✓ Innovation 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ QAI, Qualité de l'eau ✓ Accessibilité, Adaptabilité ✓ Confort visuel, Acoustique, Hydrothermique ✓ Transports, Services ✓ Énergie, Eau, Déchets, Changement climatique ✓ Biodiversité ✓ Charges et coûts
 <p>Établir des modes de consommation et de production durables</p>	 <p>Éviter le gaspillage des ressources et promouvoir la mise en place de principes circulaires reconnaissant l'efficacité des matériaux recyclés ou réutilisés, leur faible impact environnemental, leur durabilité et leur résilience</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Life cycle impacts ✓ Responsible sourcing of materials ✓ Designing for durability and resilience ✓ Material efficiency ✓ Construction waste management ✓ Recycled aggregates ✓ Operational waste ✓ Speculative floor and ceiling finishes ✓ Functional adaptability 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Adaptabilité ✓ Déchets ✓ Impacts environnementaux sur le cycle de vie ✓ Charges et coûts ✓ Contribution au dynamisme et au développement des territoires
 <p>Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</p>	 <p>Encourager l'adaptation d'un des secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre en promouvant l'utilisation durable de l'énergie, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la mise en œuvre de mesures d'adaptation au changement climatique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Responsible construction practices ✓ Aftercare ✓ Reduction of energy use and carbon emissions ✓ Energy monitoring ✓ Energy efficient equipment ✓ Alternative modes of transport ✓ Maximum car parking capacity ✓ Life cycle impacts, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Transports ✓ Énergie ✓ Changement climatique ✓ Impacts environnementaux sur le cycle de vie ✓ Contribution au dynamisme et au développement des territoires
 <p>Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable</p>	 <p>Encourager la prévention et le contrôle de la pollution et du ruissellement des eaux de surface associés à l'emplacement et à l'utilisation des actifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Site selection ✓ Ecological value of site and protection of ecological features ✓ Surface water run-off 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Biodiversité ✓ Eau
 <p>Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité</p>	 <p>Encourager l'utilisation durable des terres, l'amélioration de la biodiversité à long terme, la protection des forêts et des sources d'eau pour les sites des actifs et les terres environnantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Site selection ✓ Ecological value of site and protection of ecological features ✓ Minimising impact and enhancing existing site ecology ✓ Enhancing site ecology ✓ Long term impact on biodiversity ✓ Reduction of night time light pollution and noise pollution 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Biodiversité
 <p>Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, résponsables et ouvertes à tous</p>	 <p>Encourager les principes d'approvisionnement responsable dans les chaînes d'approvisionnement en matériaux de construction</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Life cycle impacts ✓ Responsible sourcing of materials ✓ Responsible construction practices 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Impacts environnementaux sur le cycle de vie ✓ Contribution au dynamisme et au développement des territoires
 <p>Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser.</p>	 <p>Encourager la création de relations et de partenariats internationaux solides dans les domaines liés à la réglementation, aux actifs, aux infrastructures et à la chaîne d'approvisionnement afin de livrer et opérer des actifs durables</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Project brief and design ✓ Innovation 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Contribution au dynamisme et au développement des territoires



SCOR Investment Partners

5 avenue Kléber

75975 Paris Cedex 16

France

+33 (0)1 58 44 70 00

scorip.sales@scor.com

www.scor-ip.com